

Qui est le CEC ?

Depuis plus de 20 ans, le CEC participe et coordonne des projets européens (Égalité, Progrès, Erasmus +, DAPHNE, FSE). Il propose une réflexion permanente sur la dimension européenne de l'insertion socioprofessionnelle du public en difficulté et facilite le développement et l'expérience du savoir-faire des échanges entre les organisations partenaires, y compris leurs travaux sur des projets d'intérêts communs, des réunions tenues annuellement, d'autres réunions internationales organisées par les partenaires du CEC et la mobilité du personnel, des formateurs et des stagiaires. Fidèle défenseur de l'innovation en matière de formation et d'éducation et de la manière dont les sociétés européennes devraient s'efforcer d'intégrer leurs membres les moins qualifiés et les plus exposés à l'exclusion sociale, le CEC est fermement convaincu de l'impératif éthique du nouvel agenda de développement : «No-one left behind» ("Personne laissé pour compte").

Le CEC, par le biais de ses membres organisateurs, élabore des initiatives visant à soutenir les jeunes en difficulté tout au long de leur parcours d'intégration, ce qui peut se résumer en 4 phases: réadaptation, formation, intégration et accompagnement vers le marché du travail.

Pour mieux répondre aux besoins du marché et aider les groupes en difficulté à développer les compétences nécessaires pour l'emploi, le CEC travaille dans la logique d'un partenariat multipliant les contacts avec les partenaires sociaux nationaux et européens ainsi que dans le secteur privé.

En tant que réseau européen, le CEC soutient efficacement la diffusion des résultats de ses projets et des initiatives politiques par des canaux multiples, notamment son site Internet, ses newsletters, ses séminaires européens organisés chaque année en Belgique et impliquant les institutions européennes et les partenaires sociaux européens. Le réseau européen touche approximativement 30 régions en Europe.

Il a développé des partenariats avec d'autres réseaux européens actifs tels que CSR-Europe, en promouvant les valeurs de la responsabilité sociale des entreprises dans les États membres de l'UE. CSR-Europe est le plus important réseau d'entreprises en Europe dont la stratégie intègre les principes de la responsabilité sociale des entreprises et est un conseiller respecté auprès des institutions européennes. Le CEC collabore également avec l'Association européenne de formation professionnelle (EVTA), dont les membres comptent des prestataires nationaux et régionaux de l'emploi et de formation dans l'UE.

Le CEC participe au think tank "Centre Européen du Travail" dont les membres sont des fonctionnaires de la Commission européenne, des anciens conseillers de la CES - Syndicats belges, des fonctionnaires du ministère belge de l'Emploi et des représentants du secteur non marchand. Ce groupe de réflexion utilisera et diffusera les résultats des projets entre les députés et les autres institutions européennes afin d'améliorer la participation des entreprises sociales et autres initiatives dans la gestion des déchets et les énergies renouvelables pour promouvoir les outils de reconnaissance et la réhabilitation des jeunes et des adultes peu qualifiés .

Éric Degimbe, avec plus de 20 ans d'expérience au CEC participe et coordonne les projets européens (Égalité, Progrès, Erasmus +, DAPHNE, FSE), propose une réflexion permanente sur la dimension européenne de l'intégration socio-professionnelle du public en difficulté et facilite le savoir-faire ainsi que développement et les échanges d'expériences entre les organisations partenaires, y compris leurs travaux communs sur des projets d'intérêts communs.

Il organise également des réunions annuelles, et participe à d'autres réunions internationales organisées par les partenaires du CEC et par la mobilité du personnel, des formateurs et des stagiaires. Fidèle défenseur de l'innovation en matière de formation et d'éducation et de la manière dont les sociétés européennes devraient s'efforcer d'intégrer leurs membres les moins qualifiés et les plus exposés à l'exclusion sociale, le CEC est fermement convaincu de l'impératif éthique du nouvel agenda de développement : "No-one left behind".

Andrée Debrulle Vice-présidente du CEC, diplômé en droit de l'UCL en 1976.

Formé en droit social européen au Cifop à Charleroi en 1992.

Avocat au Barreau de Charleroi de 1976 à 1983 spécialisé en droit social;

Membre du service juridique du SCC de Charleroi de juin 1983 à décembre 1989.

Membre de la Direction de la recherche du SCC au niveau national de 1990 à fin 2014, Il a soutenu le droit du travail individuel belge.

En fin de carrière, il s'occupe du dialogue social européen ainsi que du droit social international au niveau de l'OIT (négociations, réunions d'experts nationaux et commission Pour l'application des normes).

Jean Lapeyre, depuis 2010 Vice-Président de la CEC,

Rédacteur en chef de l'hebdomadaire «Syndicalisme Hebdo CFDT» (1981-1986)

Élu secrétaire confédéral de la CES à Bruxelles en 1986 puis sous-secrétaire général (1991-2003) chargé du dialogue social.

Conseiller social auprès de l'ambassade de France à Rome (2003-2007)

Conseiller spécial du Secrétaire général du Comité économique et social européen (2007-2009)

Responsable du Professeur Syndex au Collège européen de Natolin (Pologne)

Depuis 1999 chargé de séminaires sur le rôle des partenaires sociaux dans l'Union européenne. Ancien membre du Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale-CERC (Fr) et ancien membre du Conseil d'Administration d'Arcelor (2002-2003).